

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, VAUTHAY Eliane et ROSSET Erika.
- Mrs : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian, et BENOIT Stéphane.

Excusé :

- Mr : MENOUD Florian.

Mr le maire présente l'ordre du jour et le compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal du 16 mars 2021. Ce dernier est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Sylvie BOYAT est désigné secrétaire de la séance qui s'ouvre à 18h40.

1) Budget primitif 2021 :

- **Budget primitif Communal 2021 :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
COMMUNAL	469 336,00	469 336,00	1 172 885,46	1 172 885,46

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif communal 2021.

Vote POUR : 14/14

- **Budget primitif de la Multiservices 2021 :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
MULTISERVICES	107 285,07	107 285,07	109 107,00	109 107,00

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif multiservices 2021.

Vote POUR : 14/14

- **Budget primitive du C.C.A.S. 2021 :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
C.C.A.S.	105,68	105,68	0,00	0,00

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif CCAS 2021.

Vote POUR : 14/14

- **Budget primitif Eau et Assainissement 2021 :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
EAU & ASSAINISSEMENT	270 683,15	270 683,15	494 201,76	494 201,76

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif eau & assainissement 2021.

Vote POUR : 14/14

- **Budget primitif Forestier 2021 :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
FORESTIER	126 038,40	126 038,40	68 691,50	68 691,50

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif forestier 2021.

Vote POUR : 14/14

2) Taux des taxes 2021 :

Suite aux décisions de l'Etat de supprimer la Taxe d'Habitation, cette dernière sera compensée d'une part par la taxe foncière départementale et d'autre part par une compensation financière de l'Etat de 8 653.00 €.

Par conséquent, le nouveau taux de référence de 2021 de TFPB de la commune est de 19.72%.

	2021
Taxe foncière propriétés bâties	19.72%
Taxe foncière propriétés non bâties	45.50%

Vote POUR : 14/14

3) Urbanisme :

Le 26 mars 2021, la réunion d'urbanisme s'est réunie pour étudier 1 DP et 1 CU :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro	CU a 074.271.21B0010	A 3079 A 3081 A 3083	Favorable en respectant les informations données
Reçu le	23 mars 2021		
Nom	NOVALPS		
Lieu	138 Route de Sous-Seytroux		
Objet	Vente MIELAUSKAS / DEVELLE 74		
Numéro	DP 074.271.21B0006	D 244	Favorable en respectant les informations
Reçu le	20 mars 2021		
Nom	BENOIT Stéphane		
Lieu	27 Impasse des Meuniers		
Objet	Pose d'un velux		

Le 6 avril 2021, la réunion d'urbanisme s'est réunie pour étudier 1 DP :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro	DP 074.271.21B0007	B 2517	Favorable en respectant les informations
Reçu le	29 mars 2021		
Nom	DEKEUKELARE Patricia		
Lieu	1242 Route de la Tassonnière		
Objet	Fermeture des façades de l'abri voiture		

4) Régularisation voirie Sous-Seytroux :

Dans le cadre de la régularisation des rétrocessions de voirie communale au lieudit « Sous-Seytroux », le Maire propose d'acquérir les parcelles constitutives de la voirie communale et actuellement propriété de particuliers.

Vote POUR : 14/14

5) Questions diverses :

Une réunion sur le règlement du Plui-H, sur les zones 2AU ainsi que sur les zones réservées sera prochainement programmée.

Fin du conseil municipal : 22h15.